

Avocats de Saint-Pierre et de Mada main dans la main

BARREAU. Après l'île Maurice en 2015, c'est désormais avec Madagascar que les avocats de Saint-Pierre vont travailler en collaboration. Il y a quelques semaines, le 8 décembre, le bâtonnier Hubert Raharison et son homologue de Saint-Pierre, Nathalie Jay, ont officialisé la convention de jumelage qui lie désormais plus de 1000 avocats malgaches à leurs 70 confrères de Saint-Pierre. C'est à l'occasion d'un récent voyage dans la Grande Ile que la bâtonnière de Saint-Pierre a pris contact avec le responsable des avocats malgaches pour évoquer la problématique dans la sécurisation juridique des échanges commerciaux de la zone océan Indien. "À La Réunion, nous sommes confrontés à des frontières économiques qui demeurent limitées et notre objectif, en tant que barreau, est aussi d'encourager les acteurs économiques et commerciaux à développer leur activité dans la zone en toute confiance et en toute sécurité au plan juridique" indique l'avocate.

DONNER CONFIANCE AUX OPÉRATEURS DE CHAQUE PAYS

Confrontés à des cultures et des droits différents, les acteurs économiques peuvent rencontrer des difficultés qui peuvent rendre problématiques l'exécution d'un contrat. De fait, c'est pour pallier à ce type de problème, synonyme de frein économique, que cette convention de jumelage, effective depuis ce début d'année 2017, a été pensée. "Il s'agit vraiment de donner ou redonner confiance



Les barreaux de Saint-Pierre et de Madagascar sont désormais liés par une convention de jumelage (photo L.R.).

aux opérateurs locaux et extérieurs pour des échanges sécurisés juridiquement" explique à ce titre la bâtonnière qui évoque la continuité de liens forts entre La Réunion et Madagascar. À travers cette convention, plusieurs actions seront mises en place à commencer par des échanges entre avocats de chaque barreau sur les législations respectives.

"Nous organiserons des formations deux fois par an en droit comparé avec des thématiques diverses comme la construction ou les marchés publics lors de conférences mais il y aura également de stages et des échanges pour nos jeunes avocats" confie Nathalie Jay qui évoque une "vision plus claire en cas de difficultés". Bien entendu, ces liens entre Madagascar et La Réunion seront désormais entretenus à l'image de ce que l'on peut déjà observer avec l'île Maurice.

L.R.